



Assistance HSE pour entreprise sous-traitante

Entreprises concernées

Entreprises sous-traitantes travaillant sur des sites miniers ou sites industriels ou chantiers de construction.

Objectifs

Respecter les exigences réglementaires et les exigences clients miniers/industriels/chantier en matière de HSE.



Missions

Les missions sont à définir avec l'entreprise sous-traitante en fonction de ses priorités et des exigences HSE à respecter. Ci-dessous quelques exemples :

- Bilan de la réglementation HSE applicable à la société.
- Evaluation des Risques Professionnels (mise à disposition d'une méthodologie et d'un outil, réalisation et formalisation de l'évaluation)
- Réalisation des plans de prévention pour les clients.
- Gestion des accidents/incidents/presqu'accidents avec réalisation des enquêtes.
- Gestion des contrôles réglementaires des équipements (flotte d'engins, appareils de levage, outillage électrique, armoires électriques, extincteurs ...).
- Développement du système des quarts d'heure sécurité hebdomadaires (fiches avec sujets HSE, enregistrement des sessions) avec animation.
- Inspection/audit sur le terrain.

Budget

A définir en fonction de la durée, du rythme et du lieu de la mission.
Fourchette tarif journalier entre 65 000 XPF et 90 000 XPF HT.



CAPSE >> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.
>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10

CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com